

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE WISSEMBOURG DU 09 AVRIL 2018 A LA SALLE DES FETES DE HUNSPACH

Date de la convocation : 26 mars 2018
Sous la présidence de M. STRAPPAZON, Président

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. ROTT Cornelia, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, KOCHERT Jacky, Mme SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

Mme FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. KOCHERT Jacky,
Mme MATTER Isabelle qui a donné procuration à M. GLIECH Christian,
Mme WENDLING Anne-Marie qui a donné procuration à Mme SCHWEINBERG Nadine,
M. KELLER Martial qui a donné procuration à M. HUCK Jean-Claude,
Mme DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. PFEFFER Jean-Louis.

-o-o-

Le quorum pour délibérer est atteint avec 28 présents à l'ouverture de la séance

-o-o-

A également assisté à la séance M. KLIPFEL, Attaché Parlementaire et M. BALLIER, Trésorier.

-o-o-

M. le Président passe à l'

ORDRE DU JOUR

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2. Approbation du procès-verbal du 12 mars 2018**
- 3. Compte rendu des décisions du Bureau**
- 4. Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs**
- 5. Affectation du résultat**
- 6. Approbation des budgets**
- 7. Modification du règlement de facturation**
- 8. Divers**

-o-o-

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. WAHL Bertrand est désigné secrétaire de séance et Mme. GENTES Michèle secrétaire adjointe.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 12 MARS 2018

Le Président demande s'il y a des observations à formuler quant à la teneur du compte rendu du Conseil du 12 mars 2018. Aucune observation n'a été enregistrée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 26 MARS 2018

QUESTION CONCERNANT LE PERSONNEL

LE BUREAU

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- de créer 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet - IB 377 – IB 631 - à compter du 1^{er} avril 2018, suite à un avancement de grade,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents à intervenir.

QUESTION FINANCIERE : Participation financière pour les personnes retraités ou invalides souffrants d'incontinence

Suite à la mise en place de la redevance incitative à compter du 01.01.2018, une réflexion a été menée par le groupe de travail « personnes âgées » sur une éventuelle aide financière à destinations des personnes âgées ou invalides souffrant d'incontinence sur notre territoire.

LE BUREAU

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- d'octroyer une aide financière aux seniors remplissant les conditions suivantes : être retraité ou invalide, habiter sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, déposer auprès des Communes un dossier de demande de participation financière. Le Montant de l'aide accordée sera calculé en fonction des ressources et selon le barème ci-joint. Le montant alloué pourra faire l'objet d'une révision annuelle.
- d'autoriser le Président à signer tous les documents à intervenir.

PERSONNES SEULES

TARIF	A	B	C
REVENUS (revenus N-1 avant l'abattement de 10%)	<= 1 000 €	1 001 – 1200 €	1 201 – 1 400 €
Montant de la participation annuelle	80 €	65 €	50 €

0€ pour les revenus mensuels > à 1 400 €

COUPLES

TARIF	A	B	C
REVENUS (revenus N-1 avant l'abattement de 10%)	<= 1 500 €	1 501 – 1700 €	1 701 – 1 900 €
Montant de la participation annuelle par personne	80 €	65 €	50 €

0€ pour les revenus mensuels > à 1 900 €

4. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION

A – BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu le compte de gestion des recettes et des dépenses présenté par Mr le Receveur-Percepteur Municipal de WISSEMBOURG du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2017, établi au regard du compte sus-mentionné et présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice et pendant le mois de la gestion 2017.

Le Conseil de Communauté a désigné Mme Brigitte CONUECAR comme Président rapporteur.

Après avoir entendu les exposés de M. Stéphane BALLIER, Receveur-Percepteur de Wissembourg et du rapporteur, Mme Brigitte CONUECAR

DECIDE à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : M. STRAPPAZON - Président

- d'approuver le COMPTE DE GESTION du trésorier et le COMPTE ADMINISTRATIF de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg,
- de donner décharge au Président et au Receveur-Percepteur pour la gestion de l'exercice 2017.

<u>COMPTE ADMINISTRATIF 2017</u>				
	<u>RECETTES</u>	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
A	Prévisions budgétaires totales	2 037 738.27	6 728 538.27	8 766 276.54
B	Titres de recettes émis	503 127.28	5 440 071.77	5 943 199.05
C	Rattachements			
D	Restes à réaliser	0.00		
	<u>DEPENSES</u>			
E	- Autorisations budgétaires totales	2 037 738.27	6 728 538.27	8 766 276.54
F	Engagements			
G	Mandats émis	806 420.72	4 714 041.48	5 520 462.20
H	Rattachements			
I=F-G	Dépenses engagées non mandatées	72 500.00		
J=F-H	Dépenses engagées non rattachées			
	<u>RESULTAT</u>			
	Résultat de l'exercice			
	Solde d'exécution			
B-G	Excédent		726 030.29	726 030.29
G-B	Déficit	303 293.44		303 293.44
	Solde des restes à réaliser			
D-(I+J)	Excédent			
(I+J)-D	Déficit	72 500.00		
	Résultat reporté			
	Excédent	144 267.30	1 591 387.87	1 735 655.17
	Déficit			

	Résultat cumulé			
	Excédent		2 317 418.16	2 317 418.16
	Déficit	159 026.14		159 026.14

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/solde d'exécution N-1	Résultat/Solde
Inv.	806 420.72	503 127.28	144 267.30	-159 026.14
Fonct.	4 714 041.48	5 440 071.77	1 591 387.87	2 317 418.16
Total	5 520 462.20	5 943 199.05	1 735 655.17	2 158 392.02

B – BUDGET ANNEXE – ZAE EST

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu le compte de gestion des recettes et des dépenses présenté par Mr le Receveur-Percepteur Municipal de WISSEMBOURG du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2017, établi au regard du compte sus-mentionné et présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice et pendant le mois de la gestion 2017.

Le Conseil de Communauté a désigné Mme Brigitte CONUECAR comme Président rapporteur.

Après avoir entendu les exposés de M. Stéphane BALLIER, Receveur-Percepteur de Wissembourg et du rapporteur, Mme Brigitte CONUECAR

DECIDE à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : M. STRAPPAZON - Président

- d'approuver le COMPTE DE GESTION du trésorier et le COMPTE ADMINISTRATIF de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg,
- de donner décharge au Président et au Receveur-Percepteur pour la gestion de l'exercice 2017.

<u>COMPTE ADMINISTRATIF 2017</u>				
	<u>RECETTES</u>	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
A	Prévisions budgétaires totales	1 949 742.41	2 076 890.82	4 026 633.23
B	Titres de recettes émis	1 290 920.18	1 344 240.54	2 635 160.72
C	Rattachements			
D	Restes à réaliser			
	<u>DEPENSES</u>			
E	- Autorisations budgétaires totales	1 949 742.41	2 076 890.82	4 026 633.23
F	Engagements			
G	Mandats émis	1 395 587.57	1 344 240.54	2 739 828.11
H	Rattachements			
I=F-G	Dépenses engagées non mandatées			
J=F-H	Dépenses engagées non rattachées			

RESULTAT				
	Résultat de l'exercice			
	Solde d'exécution			
B-G	Excédent		0.00	
G-B	Déficit	104 667.39		104 667.39
	Solde des restes à réaliser			
D-(I+J)	Excédent			
(I+J)-D	Déficit			
	Résultat reporté			
	Excédent		659 889.58	659 889.58
	Déficit	485 741.17		485 741.17
	Résultat cumulé			
	Excédent		659 889.58	659 889.58
	Déficit	590 408.56		590 408.56

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/solde d'exécution N-1	Résultat/Solde
Inv.	1 395 587.57	1 290 920.18	-485 741.17	-590 408.56
Fonct.	1 344 240.54	1 344 240.54	659 889.58	659 889.58
Total	2 739 828.11	2 635 160.72	174 148.41	69 481.02

C – BUDGET ANNEXE – ZAE SUD EXTENSION

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu le compte de gestion des recettes et des dépenses présenté par Mr le Receveur-Percepteur Municipal de WISSEMBOURG du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2017, établi au regard du compte sus-mentionné et présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice et pendant le mois de la gestion 2017.

Le Conseil de Communauté a désigné Mme Brigitte CONUECAR comme Président rapporteur.

Après avoir entendu les exposés de M. Stéphane BALLIER, Receveur-Percepteur de Wissembourg et du rapporteur, Mme Brigitte CONUECAR

DECIDE à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : M. STRAPPAZON - Président

- d'approuver le COMPTE DE GESTION du trésorier et le COMPTE ADMINISTRATIF de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg,
- de donner décharge au Président et au Receveur-Percepteur pour la gestion de l'exercice 2017.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017				
	RECETTES	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
A	Prévisions budgétaires totales	4 736 934.48	3 553 659.52	8 290 594.00
B	Titres de recettes émis	2 698 592.37	2 708 792.16	5 407 384.53
C	Rattachements			
D	Restes à réaliser			
	DEPENSES			
	-			
E	Autorisations budgétaires totales	4 736 934.48	3 553 659.52	8 290 594.00
F	Engagements			
G	Mandats émis	2 703 454.67	2 713 275.17	5 416 729.84
H	Rattachements			
I=F-G	Dépenses engagées non mandatées			
J=F-H	Dépenses engagées non rattachées			
	RESULTAT			
	Résultat de l'exercice			
	Solde d'exécution			
B-G	Excédent			
G-B	Déficit	4 862.30	4 483.01	9 345.31
	Solde des restes à réaliser			
D-(I+J)	Excédent			
(I+J)-D	Déficit			
	Résultat reporté			
	Excédent		731 037.15	731 037.15
	Déficit	1 919 342.11		1 919 342.11
	Résultat cumulé			
	Excédent		726 554.14	726 554.14
	Déficit	1 924 204.41		1 924 204.41

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/solde d'exécution N-1	Résultat/Solde
Inv.	2 703 454.67	2 698 592.37	-1 919 342.11	-1 924 204.41
Fonct.	2 713 275.17	2 708 792.16	731 037.15	726 554.14
Total	5 416 729.84	5 407 384.53	-1 188 304.96	-1 197 650.27

5. AFFECTATION DU RESULTAT

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après avoir entendu l'exposé sur le Compte Administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017

	RESULTAT CA 2016	PART AFFECTE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	OPERATIONS ORDRE NON BUDGETAIRE	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-144 267,30 €		-303 293,44 €	72 500,00 €		-231 526,14 €
FONCT	1 591 387,87 €		726 030,29 €			2 317 418,16 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	2 317 418,18 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) 001 à reporter (en dépense si négatif, en recette si positif)	231 526,14 € -159 026,14 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 085 892,02 €
Total affecté au c/ 1068 : TITRE	231 526,14 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

6. APPROBATION DES BUDGETS

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

1. Budget principal

a) de fixer le taux des taxes comme suit :

Taxe d'habitation :	6,92 %
Taxe foncier bâti :	4,21 %
Taxe foncier non bâti :	15,89 %
Cotisation Foncière Entreprises	5,24 %
Fiscalité Professionnelle de zone	21,00 %

b) Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

CVAE

206.000 €

c) d'adopter le Budget Primitif principal 2018 comme suit :

• Dépenses et recettes de fonctionnement :	7.277.400 €
• Dépenses et recettes d'investissement :	2.811.820 €

d) d'attribuer conformément aux prévisions budgétaires, les participations suivantes :

Art. 70619 – Reversement sur redevances ordures	
➤ SMICTOM	1.627.000 €
Art. 65548 – Contribution Organisme de regroupement :	
➤ SCOTAN	21.000 €
Art 6558 Contributions	
➤ Office de Tourisme Intercommunal	128.000 €
➤ Bureau d'Information Touristique de Hunspach	6.500 €
Art. 65737 – Subvention versées aux autres Ets publics locaux	
➤ Conseil architectural – PRVN	2.500 €
➤ ATIP	5.500 €
➤ Poste d'Eco-conseiller	10.000 €
➤ Espace Info Energie Nord Alsace	1.000 €
➤ S.I.G	18.000 €
➤ Office de tourisme mutualisé	25.000 €
Art. 657341 – Subvention aux communes :	
➤ Piscine de Drachenbronn	32.000 €
➤ Participation NEF	28.500 €
Art. 6574 – Subventions fonctionnement des Associations :	
➤ Amicale du personnel	6.000 €
➤ Animation Enfance FDMJC	67.500 €
➤ Animation Jeunesse FDMJC	161.000 €
➤ Cantine scolaire CLIMBACH	16.500 €
➤ Cantine scolaire HUNSPACH	11.000 €
➤ Cantine scolaire RIEDESELTZ	35.000 €
➤ Cantine scolaire SCHLEITHAL	32.000 €
➤ Périscolaire Drachenbronn FDMJC	82.000 €
➤ Périscolaire Seebach FDMJC	62.000 €
➤ Périscolaire Wissembourg FDMJC	254.000 €
➤ A.O.S.	2.000 €
➤ Pays – ADEAN	14.000 €
➤ Ravalement des façades	15.000 €
➤ Mission Locale Alsace du Nord	19.000 €
➤ PIG RENOV'HABITAT	50.000 €
➤ Maison de l'Enfance -AASBR	324.000 €
➤ Festival de Musique Classique	10.000 €
➤ Football Club de Wissembourg	6.500 €
➤ Exposition C.I.N.E.	3.000 €
➤ Office de tourisme transfrontalier	1.500 €
➤ EURODISTRICT REGIO PAMINA	16.500 €
➤ Divers	1.000 €
➤ Association ART & CO	6.000 €
➤ Association d'accès au droit – ASS VIADUQ 67	6.000 €
➤ Aides diverses aux personnes âgées (SENIORS)	20.000 €
➤ Association ALT PREVENTION (Point d'Accueil Jeunes)	3.000 €

2. d'adopter le budget annexe – Budget primitif ZAE Sud - Extension – 2018

comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : **3.487.342,15 €**
- Dépenses et recettes d'investissement : **4.996.992,42 €**

3. d'adopter le budget annexe – Budget primitif ZAE Est – 2018

comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : **2.238.810,47 €**
- Dépenses et recettes d'investissement : **2.221.329,45 €**

7. MODIFICATION DU REGLEMENT DE FACTURATION – ORDURES MENAGERES

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- De modifier le règlement de facturation comme suit :

Pour les professionnels exerçant leur activité dans un collectif de plusieurs logements disposant de bacs collectifs pour l'ensemble de l'immeuble :

Tout professionnel situé dans un bâtiment collectif disposant de bacs collectifs sera assimilé pour le calcul de la facturation de la redevance incitative à un foyer de 2 personnes.

Celui-ci sera facturé au prorata des kilos enregistrés pour ce collectif sur une période déterminée avec application de la tarification concernant les professionnels (voir délibération du 11 décembre 2017).

8. DIVERS

Inauguration PONT SAINT REMY : vendredi 20 avril à 11h00

Prochaine réunion du Conseil Communautaire : 18 ou 25 juin 2018 à 18h30 à Steinseltz – Salle Brandhof

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée à 19h20.